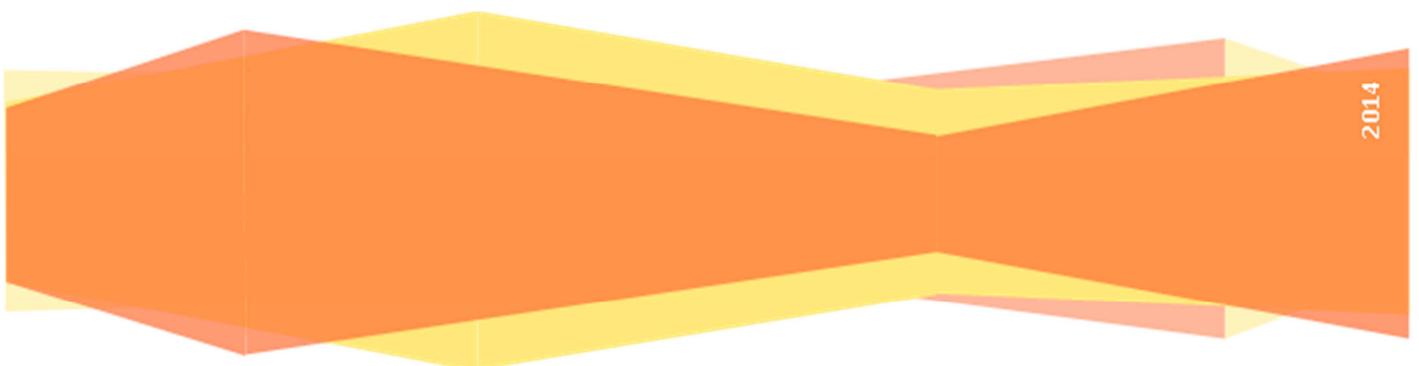




Indicateurs du rapport de situation comparée relatif à l'égalité professionnelle

2014



2014

INDICATEURS DU RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2014¹

Table des matières

1	Indicateurs généraux.....	3
1.1	Conditions générales d'emploi.....	3
1.2	Rémunérations* (1).....	11
1.3	Formation.....	12
1.4	Conditions de travail.....	12
1.5	Congés.....	12
1.6	Organisation du temps de travail.....	14
2	Autres indicateurs	16
2.1	Plafond d'emplois.....	16
2.2	Pyramide des âges.	16
2.3	Répertoire des métiers.....	18
2.4	Agents non titulaires.....	18
2.5	Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées.....	18
2.6	Tutelle des ministères sur leurs opérateurs* (1).....	18
2.7	Flux entrants par genre, par catégorie, par corps, par voie d'accès.....	19
2.8	Flux sortants par genre, par catégorie et par circonstance.	19
2.9	Avancements par genre.	19
2.10	Mobilité.	19
2.11	Rémunérations.....	19
2.12	Temps de travail.	19
2.13	Risques professionnels.....	20
2.14	Absences au travail.....	21
2.15	Formation.....	22
2.16	Relations professionnelles.	23
2.17	Action sociale.....	25

Terminologie utilisée :

Nsp²
Non applicable³
Non faisabilité⁴

Sources utilisées :

Bilan social 2014
Rapport annuel 2014 de la médecine de prévention

Rappel : Toutes les données apparaissant dans le rapport de situation comparée sont par genre

¹ Arrêté du 23 décembre 2013 fixant la liste des indicateurs contenus dans le bilan social prévu par l'article 37 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat

² Nsp : ne sait pas – L'indicateur n'a pas encore été développé. Il est en cours d'études pour les bilans sociaux à venir

³ Non applicable – L'indicateur n'a pas de sens au niveau de l'établissement, il doit être calculé au niveau national

⁴ Non faisabilité – Le système d'information actuel ne permet pas de calculer l'indicateur

1 Indicateurs généraux

1.1 Conditions générales d'emploi.

1.1.1 Effectifs.

Effectifs physiques et en ETP des titulaires et non-titulaires (distinguer les ouvriers d'Etat et autres statuts (militaires, magistrats judiciaires, etc.) : répartition par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et, pour les non-titulaires, par type de contrat.

		ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS							% FEMMES (effectifs)	% filière ou type de contrat
		M		F		TOTAL				
		Agents	ETP	Agents	ETP	Agents	ETP			
TITULAIRES	Assistant de l'enseignement supérieur	1	1,0			1	1,0	ns	ns	
	Maître de conférences des universités	87	87,0	95	95,0	182	182,0	52%		
	Professeur des universités	93	93,0	30	30,0	123	123,0	24%		
	Filière universitaire	181	181,0	125	125,0	306	306,0	41%	47%	
	Professeur de l'ENSAM	1	1,0			1	1,0	ns	ns	
	Pers. des grands établissements	1	1,0			1	1,0			
	Professeur agrégé	13	12,5	17	16,3	30	28,8	57%		
	Professeur certifié	4	4,0	12	12,0	16	16,0	75%		
	Professeur d'EPS	3	3,0	5	5,0	8	8,0	63%		
	Enseignants du 2nd degré	20	19,5	34	33,3	54	52,8	63%	8%	
TOTAL ENSEIGNANTS TITULAIRES		202	201,5	159	158,3	361	359,8	44%	55%	
CONTRACTUELS	ATER	5	5,0	6	6,0	11	11,0	55%		
	ATER mi-temps	40	20,0	24	12,0	64	32,0	38%		
	Doctorant	32	32,0	29	29,0	61	61,0	48%		
	Doctorant sans enseignement	32	0,0	18	0,0	50	0,0	36%		
	Doctorants et post-doctorants	109	57,0	77	47,0	186	104,0	41%	28%	
	As.m.conf.(mi-temps)	14	7,0	5	2,5	19	9,5	26%		
	Associé professeur	1	1,0			1	1,0	ns		
	Ass.prof.(mi-temps)	2	1,0			2	1,0	ns		
	Chercheur CDD	11	11,0	7	7,0	18	18,0	39%		
	Enseignant chercheur CDD	15	13,5	7	6,0	22	19,5	32%		
	Enseignant chercheur CDI	1	1,0			1	1,0	ns		
	Invité 1 an			2	2,0	2	2,0	ns		
	Enseignants chercheurs contractuels	44	34,5	21	17,5	65	52,0	32%	10%	
	Enseignant CDD	13	11,8	11	8,3	24	20,1	46%		
Enseignant CDI	1	1,0	2	2,0	3	3,0	67%			
Lecteur (personnel)			3	3,0	3	3,0	ns			
Mait. lang. (perso.)	1	1,0			1	1,0	ns			
Prof cont.2dg non fc	4	4,0	9	8,2	13	12,2	69%			
Enseignants contractuels	19	17,8	25	21,5	44	39,3	57%	7%		
TOTAL ENSEIGNANTS CONTRACTUELS		172	109,3	123	86	295	195,3	42%	45%	
Ensemble personnels enseignants		374	310,8	282	244,3	656	555,1	43%		

		BIATSS							% FEMMES (effectifs)	% filière ou type de contrat
		M		F		TOTAL				
		Agents	ETP	Agents	ETP	Agents	ETP			
B I A T S S T I T U L A I R E S	A AC EPCSCP - Agent comptable			1	1,0	1	1,0	ns		
	A AENESR - Administrateur	2	2,0			2	2,0	ns		
	A AAE - Attaché d'administration et d'éducation	6	6,0	5	5,0	11	11,0	45%		
	B SAENES - Secrétaire d'administration	2	2,0	14	13,5	16	15,5	88%		
	C ADJAENES - Adjoint d'administration	5	4,8	47	45,3	52	50,1	90%		
	Pers. de l'AENES	15	14,8	67	64,8	82	79,6	82%	16%	
	A Conservateur Général des bibliothèques	1	1,0			1	1,0	ns		
	A Conservateur	5	5,0	8	7,9	13	12,9	62%		
	A Bibliothécaire			5	4,6	5	4,6	100%		
	B BIBAS - Bibliothécaire assistant spécialisé	2	2,0	16	15,0	18	17,0	89%		
	B Technicien d'art	1	1,0	1	1,0	2	2,0	50%		
	C Magasinier des bibliothèques	7	7,0	14	13,5	21	20,5	67%		
	Pers. des bibliothèques et musée	16	16,0	44	42,0	60	58,0	73%	11%	
	A IGR RF - Ingénieur de Recherche	6	6,0	6	5,8	12	11,8	50%		
	A IGERF - Ingénieur d'Etudes	24	24,0	39	37,4	63	61,4	62%		
	A ASIRF - Assistant ingénieur	7	7,0	9	8,8	16	15,8	56%		
	B TECH RF - Technicien	13	13,0	36	35,1	49	48,1	73%		
C ATRF - Adjoint technique	23	22,2	50	47,6	73	69,8	68%			
Pers. ITRF	73	72,2	140	134,7	213	206,9	66%	41%		
BIATSS TITULAIRES	104	103,0	251	241,5	355	344,5	71%	68%		
C O N T R A C T U E L S	A CDI	5	4,7	10	9,8	15	14,5	67%		
	B CDI			1	0,6	1	0,6	ns		
	C CDI	4	4,0	25	25,0	29	29,0	86%		
	Contrat à durée indéterminée	9	8,7	36	35,4	45	44,1	80%	9%	
	A CDD	4	3,8	11	8,8	15	12,6	73%		
	B CDD	0	0,0	1	0,1	1	0,1	ns		
	C CDD	1	1,0	4	3,8	5	4,8	80%		
	CDD Besoin permanent¹⁷	5	4,8	16	12,7	21	17,5	76%	4%	
	A CDD	3	2,9	4	3,8	7	6,7	57%		
	B CDD	3	3,0	26	25,8	29	28,8	90%		
	C CDD	14	14,0	52	51,3	66	65,3	79%		
	CDD Besoin temporaire¹⁸	20	19,9	82	80,9	102	100,8	80%	19%	
	C CAE			1	0,6	1	0,6	ns		
C Handicap			1	1,0	1	1,0	ns			
Contrats aidés ou DAFP¹⁹			2	1,6	2	1,6	ns	ns		
BIATSS CONTRACTUELS	34	33,4	136	130,6	170	164,0	80%	32%		
TOTAL BIATSS	138	136,4	387	372,1	525	508,5	74%			

Age moyen et médian par statut

		Hommes			Femmes			Ensemble
		Titulaires	Contractuels	Total	Titulaires	Contractuels	Total	
ENSEIGNANT	Effectifs	202	172	374	159	123	282	656
	Age moyen	48 ans et 6 mois	31 ans et 10 mois	40 ans et 10 mois	45 ans et 8 mois	32 ans et 4 mois	39 ans et 7 mois	40 ans et 5 mois
	Age médian	47 ans	29 ans	39 ans	46 ans	29 ans	38 ans	39 ans
BIATSS	Effectifs	104	34	138	251	136	387	525
	Age moyen	45 ans et 3 mois	36 ans et 6 mois	43 ans et 1 mois	47 ans et 2 mois	38 ans et 4 mois	44 ans et 1 mois	43 ans et 10 mois
	Age médian	44 ans	34 ans	42 ans	47 ans	36 ans	44 ans	44 ans
ENSEMBLE	Effectifs	306	206	512	410	259	669	1181
	Age moyen	47 ans et 5 mois	32 ans et 7 mois	41 ans et 5 mois	46 ans et 7 mois	35 ans et 5 mois	42 ans et 3 mois	41 ans et 11 mois
	Age médian	46 ans	29 ans	41 ans	47 ans	31 ans	42 ans	41 ans

Age moyen et médian par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Les enseignants étant tous de catégorie A, le tableau précédent répond aux deux critères.

Age moyen et âge médian répartis par sexe et ventilés par catégorie FP de la filière AENES

		A	B	C	TOTAL
Hommes	Effectifs	8	2	5	15
	Age moyen	48 ans	51 ans et 6 mois	52 ans et 7 mois	50 ans
	Age médian	49 ans	51 ans	53 ans	51 ans
Femmes	Effectifs	6	14	47	67
	Age moyen	53 ans et 10 mois	50 ans et 8 mois	50 ans et 1 mois	50 ans et 7 mois
	Age médian	54 ans	52 ans	51 ans	52 ans
Ensemble	Effectifs	14	16	52	82
	Age moyen	50 ans et 6 mois	50 ans et 10 mois	50 ans et 4 mois	50 ans et 5 mois
	Age médian	51 ans	51 ans	51 ans	51 ans

Age moyen et âge médian répartis par sexe et ventilés par catégorie FP de la filière BIBLIOTHEQUES

		A	B	C	TOTAL
Hommes	Effectifs	6	3	7	16
	Age moyen	42 ans et 4 mois	49 ans et 8 mois	50 ans et 3 mois	47 ans et 2 mois
	Age médian	40 ans	48 ans	52 ans	47 ans
Femmes	Effectifs	13	17	14	44
	Age moyen	47 ans et 1 mois	42 ans et 2 mois	49 ans et 2 mois	45 ans et 10 mois
	Age médian	47 ans	40 ans	50 ans	44 ans
Ensemble	Effectifs	19	20	21	60
	Age moyen	45 ans et 7 mois	43 ans et 3 mois	49 ans et 7 mois	46 ans et 2 mois
	Age médian	47 ans	41 ans	50 ans	46 ans

Age moyen et âge médian répartis par sexe et ventilés par catégorie FP de la filière ITRF

		A	B	C	TOTAL
Hommes	Effectifs	37	13	23	73
	Age moyen	44 ans et 9 mois	45 ans et 1 mois	41 ans et 9 mois	43 ans et 10 mois
	Age médian	43 ans	44 ans	41 ans	43 ans
Femmes	Effectifs	54	36	50	140
	Age moyen	46 ans et 1 mois	48 ans et 1 mois	44 ans et 3 mois	46 ans
	Age médian	45 ans	49 ans	44 ans	45 ans
Ensemble	Effectifs	91	49	73	213
	Age moyen	45 ans et 7 mois	47 ans et 4 mois	43 ans et 6 mois	45 ans et 3 mois
	Age médian	45 ans	47 ans	43 ans	45 ans

Age moyen et âge médian des agents contractuels répartis par sexe et ventilés par type de contrat

		CDD besoin temporaire	CDD besoin permanent	CDI	TOTAL
Hommes	Effectifs	20	5	9	34
	Age moyen	35 ans et 6 mois	30 ans et 9 mois	41 ans et 11 mois	36 ans et 6 mois
	Age médian	32 ans	30 ans	44 ans	34 ans
Femmes	Effectifs	84	16	36	136
	Age moyen	34 ans et 6 mois	35 ans et 11 mois	48 ans et 6 mois	38 ans et 4 mois
	Age médian	31 ans	30 ans	48 ans	36 ans
Ensemble	Effectifs	104	21	45	170
	Age moyen	34 ans et 8 mois	34 ans et 8 mois	47 ans et 2 mois	38 ans
	Age médian	32 ans	30 ans	46 ans	36 ans

1.1.2 Durée et organisation du travail.

Répartition des effectifs selon la durée du travail :

— temps complet ;

— temps partiel.

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS titulaires

Filière	Catégorie FP	Sexe	50/100	70/100	80/100	90/100	100/100	% Temps partiel
AENES	A	M					8	0,0%
		F					6	0,0%
	B	M					2	0,0%
		F			2	1	11	21,4%
	C	M			1		4	20,0%
		F			6	5	36	23,4%
AENES		M	0	0	1	0	14	6,7%
		F	0	0	8	6	53	20,9%
Bibliothèques	A	M					6	0,0%
		F			2	1	10	23,1%
	B	M					3	0,0%
		F			6		11	35,3%
	C	M					7	0,0%
		F			2	1	11	21,4%
Bibliothèques		M	0	0	0	0	16	0,0%
		F	0	0	10	2	32	27,3%
ITRF	A	M					37	0,0%
		F			7	6	41	24,1%
	B	M					13	0,0%
		F			4	1	31	13,9%
	C	M	1	1			21	8,7%
		F	1		9	1	39	22,0%
ITRF		M	1	1	0	0	71	2,7%
		F	1	0	20	8	111	20,7%
M			1	1	1	0	101	2,9%
F			1	0	38	16	196	21,9%
Total			2	1	39	16	297	16,3%

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS contractuels

Type de contrat	Equivalent catégorie FP	Sexe	10/100	30/100	50/100	60/100	70/100	80/100	90/100	100/100	% Temps partiel	
CDI	A	M					1			4	20,0%	
		F						1		9	10,0%	
	B	M				1					100,0%	
		F									0,0%	
	C	M									4	0,0%
		F									25	0,0%
CDI		M	0	0	0	0	1	0	0	8	11,1%	
		F	0	0	0	1	0	1	0	34	5,6%	
CDD besoin permanent	A	M						1		3	25,0%	
		F	1	1		1		1		7	36,4%	
	B	M										100,0%
		F	1								1	0,0%
	C	M							1		3	25,0%
		F										0,0%
CDD besoin permanent		M	0	0	0	0	0	1	0	4	20,0%	
		F	2	1	0	1	0	2	0	10	37,5%	
CDD besoin temporaire	A	M							1	2	33,3%	
		F								3	25,0%	
	B	M								3	0,0%	
		F						1		25	3,8%	
	C	M								14	0,0%	
		F			3			1		48	7,7%	
CDD besoin temporaire		M	0	0	0	0	0	0	1	19	5,0%	
		F	0	0	3	0	0	3	0	76	7,3%	
DAFP		M										
		F				1				1	50,0%	
M			0	0	0	0	1	1	1	31	8,8%	
F			2	1	3	3	0	6	0	121	11,0%	
Total			2	1	3	3	1	7	1	152	10,6%	

Répartition des effectifs selon l'organisation du travail : travail de nuit, horaires variables, travail atypique, dont travail durant le week-end (avec définition).

⇒ nsp

1.1.3 Embauches et départs.

Répartition des agents recrutés par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C), par corps et par voie d'accès (concours externe, troisième voie, personnels handicapés, recrutement sans concours, par la voie du Pacte, au titre des emplois réservés, recrutement d'agents non titulaires par niveau et par type de contrat).

Affectations en provenance d'un autre ministère (mise à disposition, accueil en détachement d'agents relevant de corps extérieurs au ministère, intégration directe d'agents relevant de corps extérieurs au ministère).

Tableau des recrutements d'enseignants chercheurs et enseignants titulaires à la rentrée 2014 ventilés par genre et par type d'accès

	Recru- tement	Mutation	Déta- chement	Reprise d'activité	TOTAL
F	1	1			2
M	2	1	1		4
Professeur des universités	3	2	1		6
F	8				8
M	3				3
Maître de conférences	11	0	0		11
F	9	1	0		10
M	5	1	1		7
ENSEIGNANTS CHERCHEURS TITULAIRES	14	2	1	0	17
F	2	1			3
M					0
Professeur Agrégé	2	1	0		3
F		1			1
M	1			1	2
Professeur Certifié	1	1	0	1	3
F	2	2	0	0	4
M	1	0	0	1	2
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE TITULAIRES	3	2	0	1	6
F	11	3	0	0	14
M	6	1	1	1	9
ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS TITULAIRES	17	4	1	1	23

Tableau des recrutements BIATSS au cours de l'année 2014 ventilés par genre et par type d'accès

	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	CONCOURS RESERVE	RECRU- TEMENT DIRECT	RESERVE SANS CONCOURS	MUTATION	DETA- CHEMENT	Liste d'aptitude	TOTAL
F	2			1		4	1		8
AENES	2			1		4	1		8
M	1								1
F	1			1		1	1		4
Bibliothèques	2			1		1	1		5
M	4	4	4	3	2		1		18
F	13	8	16	1			1	1	40
ITRF	17	12	20	4	2		2	1	58
TOTAL	21	12	20	6	2	5	4	1	71

Nombre d'apprentis recrutés dans l'année = 0

Nombre de personnes recrutées par un dispositif d'emploi aidé = 0

Répartition des départs par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) et par circonstance :

— départs définitifs de personnes titulaires : retraite et âge moyen de départ à la retraite (distinguer catégories actifs et sédentaires), décès, démission et abandon de poste, départ volontaire, révocation,

concours ou recrutement sortant, fin de détachement, inaptitude définitive ;

— Effectif d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement l'année x* (1) ; âge moyen de départ à la retraite (catégories sédentaires et actives).

— départs temporaires d'agents titulaires : détachement, affectation dans une autre administration, mise à disposition, congés pour événements familiaux supérieurs à six mois ;

Départs par circonstance des enseignants titulaires (catégorie A) du 01/01/2014 au 31/12/2014 (flux)

	Retraite	Mutation	Dé- chément	Dispo- nibilité	Change- ment de corps	Fin d'activité	TOTAL	Tranche d'âge moyenne de départ à la retraite
F	1		2				3	
M	4	1	1				6	
Professeur des universités	5	1	3	0	0	0	9	[67-68] ans
F	4			1			5	
M	1	2					3	
Maîtres de conférences	5	2	0	1	0	0	8	[65-66] ans
F	5	0	2	1			8	
M	5	3	1	0			9	
ENSEIGNANTS CHERCHEURS TITULAIRES	10	3	3	1	0	0	17	[66-67] ans
F					1		1	
M				1	1		2	
Professeurs Agrégés	0	0	0	1	2	0	3	
F	1						1	
M						1	1	
Professeurs Certifiés	1	0	0	0	0	1	2	[64-65] ans
F	1	0	0	0	1	0	2	
M	0	0	0	1	1	1	3	
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE TITULAIRES	1	0	0	1	2	1	5	[64-65] ans
F	6	0	2	1	1	0	10	
M	5	3	1	1	1	1	12	
ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS TITULAIRES	11	3	3	2	2	1	22	[66-67] ans

Enseignants chercheurs et enseignants titulaires en mobilité ou bénéficiant de modalité d'activité spécifique au 31/12/2014 (photo)

	MOBILITE				MODALITES D'ACTIVITES SPECIFIQUES						
	Détachement		Disponibilité		Délégation		Mise à disposition		Congé de recherche pour conversion thématique		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
01 - Drt. priv. sc. crim.											
02 - Drt. publ.	1										
03 - Hist. drt. & inst.											
04 - Sc. politique											
05 - Sc. économiques					5				1		
06 - Sc. de gestion		1								1	
11 - Lang. & litt. ang.	1	1									
19 - Socio., démographie											
22 - His. & civ. : cont.											
26 - Maths. appliqués										1	
27 - Informatique											
71 - Sc. info. communic.											
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	2	2			5				1	2	
01 - Drt. priv. sc. crim.											1
02 - Drt. publ.											
03 - Hist. drt. & inst.											
04 - Sc. politique							1				
05 - Sc. économiques					1				1	1	
06 - Sc. de gestion											
07 - Sc. du langage											
11 - Lang. & litt. ang.											
14 - Lang. & litt. roman.											
19 - Socio., démographie											
26 - Maths. appliqués									2		
27 - Informatique				1					1	2	
61 - Génie informatique											
63 - Electronique											
71 - Sc. info. communic.											
MAITRE DE CONFERENCES				1	1		1		4	4	
TOTAL	2	2	0	1	6	0	1	0	5	6	

Départs par circonstance des BIATSS titulaires (non détaillé par catégorie) du 01/01/2014 au 31/12/2014 (flux)

	Départs définitifs						Départs temporaires		TOTAL	Age moyen de départ à la retraite
	Retraite	Mutation	Nom. après concours	Nom. liste d'aptitude	Fin de Fonction	Décès	Déta- chement	Dispo- nibilité		
M	1					1			2	
F	6	7	1	2	1				17	
AENES	7	7	1	2	1	1			19	61 ans et 3 mois
F	2	2					1	1	6	
BIBLIOTHEQUES	2	2					1	1	6	65 ans et 6 mois
M		1	1				1		3	
F	3	1	1						5	
ITRF	3	2	2				1		8	63 ans et 8 mois
TOTAL	12	11	3	2	1	1	2	1	33	62 ans et 7 mois

BIATSS titulaires en mobilité ou bénéficiant de modalité d'activité spécifique au 31/12/2014 (photo)

	MOBILITE				MODALITE D'ACTIVITE SPECIFIQUE			
	Détachement		Disponibilité		Maintien en activité		Mise à disposition	
	M	F	M	F	M	F	M	F
	AENES		1		1			
Bibliothèques								
ITRF	1	1	1	1	1	1	1	
TOTAL	1	2	1	2	1	1	1	0

— départs définitifs de personnels non titulaires : retraite, décès, démission et abandon de poste, départ volontaire, licenciement, concours, inaptitude définitive, fin de contrat ;

		A	B	C	TOTAL
		CDD besoin permanent	H		
	F	3	0	3	6
CDD besoin temporaire	H	0	3	3	6
	F	0	2	12	14

— départs temporaires d'agents non titulaires : congé pour mobilité, congé pour création d'entreprise, mise à disposition, congés pour événements familiaux supérieurs à six mois.

⇒ 1 congé parental d'un CDI de 6 mois

1.1.4 Positionnement.

Répartition des effectifs des emplois supérieurs et dirigeants.

⇒ Voir 111-Effectifs

Flux annuels de primonominations aux emplois supérieurs et dirigeants (loi du 12 mars 2012)* (1).

⇒ nsp

Répartition des candidats aux concours et examens professionnels (inscrits/présents/admissibles/admis).

⇒ Non faisabilité de l'indicateur

1.1.5 Promotions.

Répartition des agents promouvables par grade ;

Répartition des agents promus par grade ; durée moyenne entre deux promotions.

Filière	Corps	Promus dans le grade de	Promouvables			Promus			Durée moyenne de promotion	
			H	F	TOTAL	H	F	TOTAL		
A E N E S	AAENES	APAE	0	1	1		1	1	11 mois	
	SAENES	SAENS CE	1	5	6		1	1	1 an	
		SAENS CS	2	5	7					
	ADJAENES	ADJAENES PR1	1	9	10		1	1	4 ans et 9 mois	
		ADJAENES PR2	3	10	13	1	2	3	5 ans et 7 mois	
ADJAENES CL2		0	2	2						
B T I B E L Q U I U O E - S	CONS	Conservateur en chef		4	4					
	BIBAS	BIBAS CE		9	9		1	1	2 ans et 10 mois	
		BIBAS CS			3	3				
	MAG	MAG B P1		2	4	6		1	1	7 ans et 2 mois
		MAG B P2			2	2		1	1	7 ans et 2 mois
		MAG B 1		1		1				
MAG B 2										
I T R F	IGR	IGR HC	0	0	0					
		IGR CL1	3	3	6					
	IGE	IGE HC RF	1	1	2		1	1	12 ans et 6 mois	
		IGE 1C RF	3	14	17		3	3	12 ans et 11 mois	
	TECH RF	TEC RF CE	2	1	3					
		TEC RF CS	5	6	11	1		1	2 ans et 11 mois	
	ATRF	ATRF P1	3	5	8		1	1	7 ans et 2 mois	
		ATRF P2	1	3	4		1	1	5 ans et 7 mois	
ATRF 1		4	3	7		1	1	7 ans et 2 mois		
TOTAL			32	90	122	2	15	17	6 ans et 9 mois	

Promotion de corps : concours interne, examen professionnel, liste d'aptitude.

	CONCOURS INTERNE	DETACHEMENT DANS UN EMPLOI FONCTIONNEL	LISTE D'APTITUDE STATUTAIRE	TOTAL
M		1		1
AENESR		1		1
AENES		1		2
M			1	1
BIBAS			1	1
BIBLIOTHEQUES			1	1
M	1			1
F			1	1
IGR	1		1	2
M	1		1	2
F	3			3
IGE	4		1	5
M	1			1
F	1			1
ASI	2			2
ITRF	7		2	9
Total général	7	1	3	11

Part des agents en mobilité parmi les agents promus (mobilité entrante/mobilité sortante).

⇒ nsp

Taux de mobilité géographique (cf. tableaux recrutements et départs), catégorielle (cf. tableau promotion de corps), statutaire, structurelle

⇒ Au cours de l'année 2014 (entre le 01/10/2013 et le 31/12/2014) il y a eu 1 transformation de CDD en CDI et 22 titularisations Sauvadet.

Part des femmes dans la composition des jurys de concours et examens professionnels ; part de présidentes de jurys de concours et examens professionnels.

⇒ indicateur non applicable à l'établissement, donnée nationale

1.2 Rémunérations*5 (1).

Rémunérations nettes mensuelles moyennes par statut et par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) ; rémunérations par décile.

⇒ Nsp, indicateur restant à développer.

Part des primes et indemnités dans la rémunération globale par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Montant et nombre de bénéficiaires des primes par catégorie

Filière AENES

	A		B		C		Total	
	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb
IAT	- €	0	- €	0	146 091,56 €	65	146 091,56 €	65
PFR et autres indemnités	123 098,02 €	16	74 294,80 €	20	364,05 €	4	197 756,87 €	40
							343 848,43 €	

Personnels de bibliothèques

	A		B		C		Total	
	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb
IAT	- €	0	5 657,75 €	5	54 501,05 €	23	60 158,80 €	28
IFTS	24 979,07 €	6	42 232,66 €	17			67 211,73 €	23
Indemnités BIB et autres	124 745,28 €	23	20 760,99 €	43	16 394,90 €	23	161 901,17 €	89
							289 271,70 €	

Filière ITRF

	A		B		C		Total	
	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb
PPRS	407 809,79 €	82	185 670,65 €	57	176 968,14 €	77	770 448,58 €	216
Prime informatique	93 178,81 €	21	9 595,36 €	3	2 140,92 €	1	104 915,09 €	25
Autres indemnités	ns	ns	743,21 €	4	2 409,70 €	26	3 292,91 €	31
							878 656,58 €	

⇒ indicateur restant à décliner par genre

⁵ (1) Le symbole « * » signifie que l'indicateur relève du niveau central, comme par exemple le plafond ministériel d'emploi. Dans ce cas, l'indicateur est néanmoins rappelé dans le bilan social de niveau local comme élément de mise en perspective.

1.3 Formation.

Nombre moyen par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C) de jours de formation initiale statutaire* (1) et de jours de formation professionnelle continue (T1-T2-T3).

Nombre de jours moyen de formation réparti par catégorie FP et ventilé par genre

BIATSS (titulaires et contractuels)	EFFECTIF de l'établissement			Nombre de jours de formation			Nb de jours moyen de formation par individu
	photo du 31/12/2014			Année civile 2014			
	H	F	S/total	H	F	S/total	
Cat. A	63	99	162	137	301	438	2,7
Cat. B	21	96	117	78	321	399	3,4
Cat. C*	53	195	248	114	694	808	3,3
CAE	1		1	5		5	5,0
TOTAL	138	390	528	334	1316	1650	3,1
	Nombre de jours moyen de formation			2,4	3,4		

Formation initiale statutaire

⇒ Au cours de l'année civile 2014 il n'y a pas eu de formation initiale statutaire.

Nombre d'agents bénéficiant de congés de formation professionnelle et de formation suite à concours interne ou changement de corps.

⇒ En 2014 aucun agent n'a bénéficié de formation initiale statutaire suite à un concours interne ou changement de corps.

1.4 Conditions de travail.

Nombre d'accidents de travail au cours de l'année n (taux de fréquence des accidents du travail) ; nombre de maladies professionnelles ; nombre d'allocations temporaires pour invalidité (ATI).

Répartition par genre des accidents de travail et de trajet en 2014⁶

		M	F	TOTAL
Titulaires	Accidents de service	1	1	2
	Accidents de service (trajet)	1	8	9
Contractuels	Accidents de travail	1	0	1
	Accidents de travail (trajet)	0	4	4
TOTAL		3	13	16

⇒ En 2014 on ne compte aucune maladie professionnelle et aucune allocation temporaire pour invalidité.

1.5 Congés.

Nombre d'agents ayant pris un congé de paternité et d'accueil de l'enfant par catégorie statutaire ; nombre de jours de congés de paternité et d'accueil de l'enfant pris par agent par catégorie hiérarchique par rapport au nombre de jours de congés théoriques.

Nombre d'agents ayant des congés d'une durée égale ou supérieure à six mois : congé parental, adoption et autres congés liés à la famille ; mise en disponibilité par motif⁷ (accompagnement des personnes en fin de vie ou en situation de dépendance, convenance personnelle) ; suivi des entretiens réalisés avant ou au retour de ces congés.

⁶ Les accidents de service concernent les personnels titulaires ; les accidents de travail concernent les agents contractuels.

⁷ Les mises en disponibilité ne peuvent pas être déclinées par motif au niveau de l'établissement (effectif trop petit, on risque de cibler des personnes ce qui est contraire aux recommandations de la CNIL).

	Congés pour raison familiale			
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne
Enseignants chercheurs titulaires	7	8	691	86
Enseignants contractuels	6	9	718	80
CONGE MATERNITE	13	17	1409	83
Enseignants chercheurs titulaires	2	2	22	11
CONGE PATERNITE	2	2	22	11
TOTAL	9	10	713	71

	MOBILITE				MODALITES D'ACTIVITES SPECIFIQUES						
	Détachement		Disponibilité		Délégation		Mise à disposition		Congé de recherche pour conversion thématique		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
01 - Drt. priv. sc. crim.											
02 - Drt. publ.	1										
03 - Hist. drt. & inst.											
04 - Sc. politique											
05 - Sc. économiques					5				1		
06 - Sc. de gestion		1									1
11 - Lang. & litt. ang.	1	1									
19 - Socio., démographie											
22 - His. & civ. : cont.											
26 - Maths. appliqués											1
27 - Informatique											
71 - Sc. info. communic.											
PROFESSEUR DES UNIVERSITES	2	2			5				1		2
01 - Drt. priv. sc. crim.											1
02 - Drt. publ.											
03 - Hist. drt. & inst.											
04 - Sc. politique							1				
05 - Sc. économiques					1				1		1
06 - Sc. de gestion											
07 - Sc. du langage											
11 - Lang. & litt. ang.											
14 - Lang. & litt. roman.											
19 - Socio., démographie											
26 - Maths. appliqués										2	
27 - Informatique				1						1	2
61 - Génie informatique											
63 - Electronique											
71 - Sc. info. communic.											
MAITRE DE CONFERENCES				1	1		1		4		4
TOTAL	2	2	0	1	6	0	1	0	5		6

	Congés pour raison familiale			
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne d'une absence
AENES				
Bibliothèques				
ITARF	2	2	193	97
CDI	3	4	244	61
CDD besoin permanent				
CDD besoin temporaire	2	2	201	101
CONGE MATERNITE	7	8	638	80
AENES				
Bibliothèques				
ITRF				
CDI	1	1	180	180
CDD besoin permanent				
CDD besoin temporaire				
CONGE PARENTAL	1	1	180	180
AENES	1	1	11	11
Bibliothèques				
ITARF	1	1	11	11
CDI				
CDD besoin permanent	1	1	11	11
CDD besoin temporaire				
CONGE PATERNITE	3	3	33	11
AENES				
Bibliothèques				
ITARF	2	2	18	9
CDI				
CDD besoin permanent				
CDD besoin temporaire				
CONGE PATERNITE ACCUEIL ENFANT	2	2	18	9
TOTAL	13	14	869	62

	MOBILITE				MODALITE D'ACTIVITE SPECIFIQUE			
	Détachement		Disponibilité		Maintien en activité		Mise à disposition	
	M	F	M	F	M	F	M	F
AENES		1		1				
Bibliothèques								
ITRF	1	1	1	1	1	1	1	
TOTAL	1	2	1	2	1	1	1	0

Nombre et types d'actions menées pour accompagner l'agent partant en congé parental.

⇒ En 2014 il n'y a pas eu d'actions menées.

1.6 Organisation du temps de travail.

1.6.1 Organisation.

Nombre d'agents couverts par une charte du temps = 1181 (M=512 ; F=669)

Nombre d'agents en télétravail = 0

1.6.2 Temps partiel.

Nombre d'agents à temps plein bénéficiant d'un travail à temps partiel à leur demande par catégorie hiérarchique (A+, A, B, C).

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS titulaires

Filière	Catégorie FP	Sexe	50/100	70/100	80/100	90/100	100/100	% Temps partiel
AENES	A	M					8	0,0%
		F					6	0,0%
	B	M					2	0,0%
		F			2	1	11	21,4%
	C	M			1		4	20,0%
		F			6	5	36	23,4%
AENES		M	0	0	1	0	14	6,7%
		F	0	0	8	6	53	20,9%
Bibliothèques	A	M					6	0,0%
		F			2	1	10	23,1%
	B	M					3	0,0%
		F			6		11	35,3%
	C	M					7	0,0%
		F			2	1	11	21,4%
Bibliothèques		M	0	0	0	0	16	0,0%
		F	0	0	10	2	32	27,3%
ITRF	A	M					37	0,0%
		F			7	6	41	24,1%
	B	M					13	0,0%
		F			4	1	31	13,9%
	C	M	1	1			21	8,7%
		F	1		9	1	39	22,0%
ITRF		M	1	1	0	0	71	2,7%
		F	1	0	20	8	111	20,7%
M			1	1	1	0	101	2,9%
F			1	0	38	16	196	21,9%
Total			2	1	39	16	297	16,3%

- ⇒ Pour les agents titulaires le temps partiel est de droit (pour des raisons familiales) ou sur autorisation (modalité de temps choisi négociée entre l'agent et son chef de service)

Répartition des quotités de temps partiel des personnels BIATSS contractuels

Type de contrat	Equivalent catégorie FP	Sexe	10/100	30/100	50/100	60/100	70/100	80/100	90/100	100/100	% Temps partiel	
CDI	A	M					1			4	20,0%	
		F						1		9	10,0%	
	B	M										
		F				1						100,0%
	C	M									4	0,0%
		F									25	0,0%
CDI	M	0	0	0	0	1	0	0	0	8	11,1%	
	F	0	0	0	1	0	1	0	0	34	5,6%	
CDD besoin permanent	A	M								1	3	25,0%
		F	1	1		1			1		7	36,4%
	B	M										
		F	1									100,0%
	C	M									1	0,0%
		F							1		3	25,0%
CDD besoin permanent	M	0	0	0	0	0	0	1	0	4	20,0%	
	F	2	1	0	1	0	2	0	0	10	37,5%	
CDD besoin temporaire	A	M								1	2	33,3%
		F							1		3	25,0%
	B	M									3	0,0%
		F							1		25	3,8%
	C	M									14	0,0%
		F			3				1		48	7,7%
CDD besoin temporaire	M	0	0	0	0	0	0	0	1	19	5,0%	
	F	0	0	3	0	0	3	0	0	76	7,3%	
DAFP	M											
	F				1					1	50,0%	
M		0	0	0	0	1	1	1	1	31	8,8%	
F		2	1	3	3	0	6	0	0	121	11,0%	
Total			2	1	3	3	1	7	1	152	10,6%	

- ⇒ Pour les agents contractuels il convient de distinguer le temps partiel (de droit ou sur autorisation si l'agent exerce une activité à temps complet depuis plus d'un an et ce de façon continue), du temps incomplet qui découle des modalités de recrutement.

1.6.3 Services de proximité.

Dépenses d'action sociale (en euros) selon l'origine du financement (interministériel ou ministériel) pour garde d'enfants* (1) (CESU, places en crèche, activités parascolaires, etc.).

- ⇒ L'université a participé aux frais de séjour en centres de loisirs, de vacances avec ou sans hébergement, pour les enfants de personnels, pour un montant de 805.59 €.

2 Autres indicateurs

2.1 Plafond d'emplois.

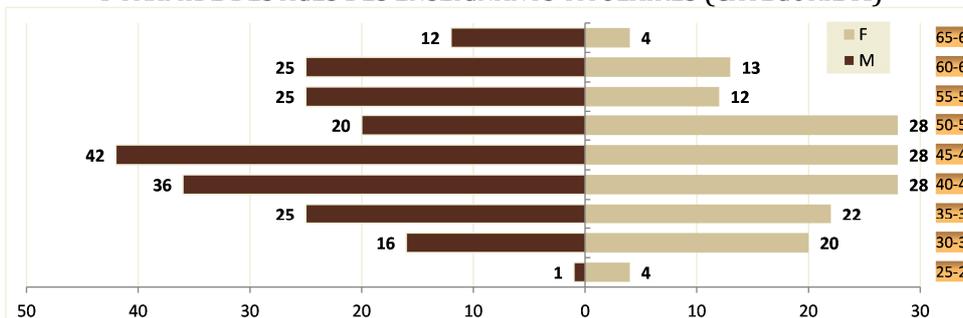
Rappel du plafond ministériel d'emplois autorisés en ETPT* (1)

EMPLOIS - MASSE SALARIALE /ANNEES	Plafond des Emplois de l'université			Masse salariale consolidée
	Plafond des Emplois de l'Université (ETPT)	dont financés par l'Etat	dont financés sur Ressources Propres	
2008	1 059,5	949,5	110	59 410 381,35€
2009	1 063,5	953,5	110	62 439 271,57€
2010	1 080,0	955	125	64 192 276,95€
2011	1 081,0	944	137	66 837 484,74 €
2012	1 090,0	948	142	68 850 583,97 €
2013	1 126,0	978	148	70 726 801,28 €
2014	1 165,3	1000	165	72 740 737,44 €

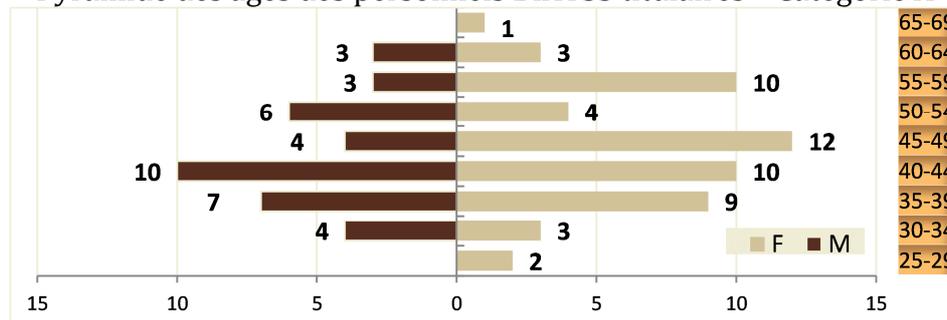
2.2 Pyramide des âges.

Pyramide des âges de la structure au 31 décembre de l'année par catégorie statutaire (A+, A, B, C) et type de statut (CDI, CDD).

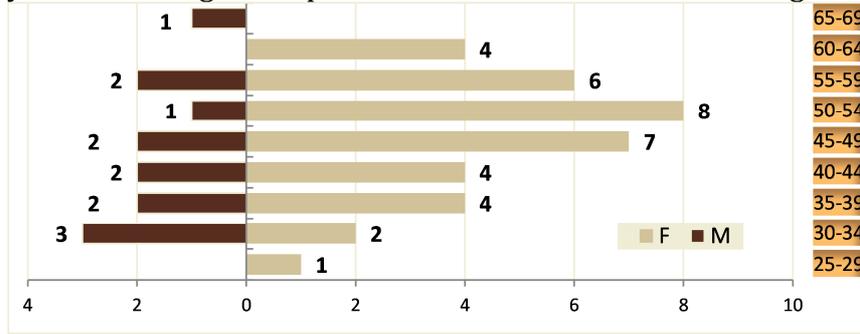
PYRAMIDE DES AGES DES ENSEIGNANTS TITULAIRES (CATEGORIE A)



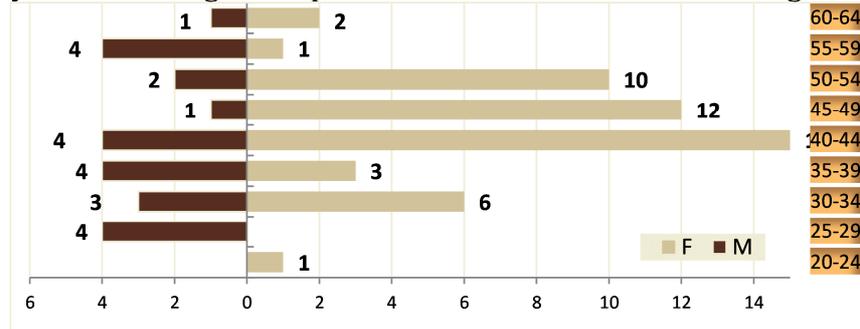
Pyramide des âges des personnels BIATSS titulaires – Catégorie A



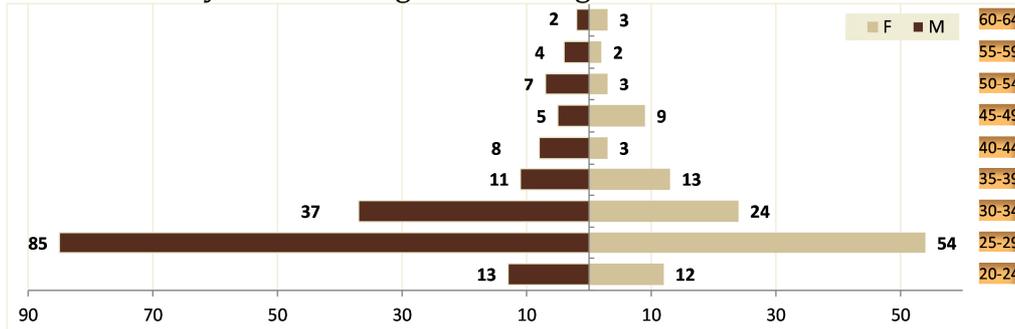
Pyramide des âges des personnels BIATSS titulaires – Catégorie B



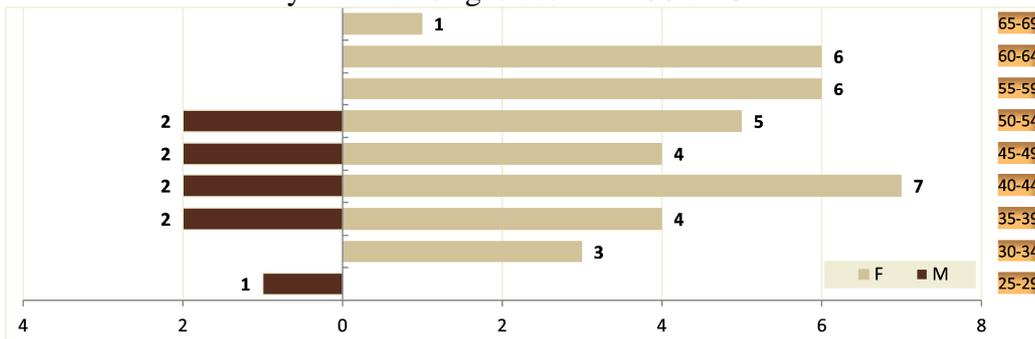
Pyramide des âges des personnels BIATSS titulaires – Catégorie C



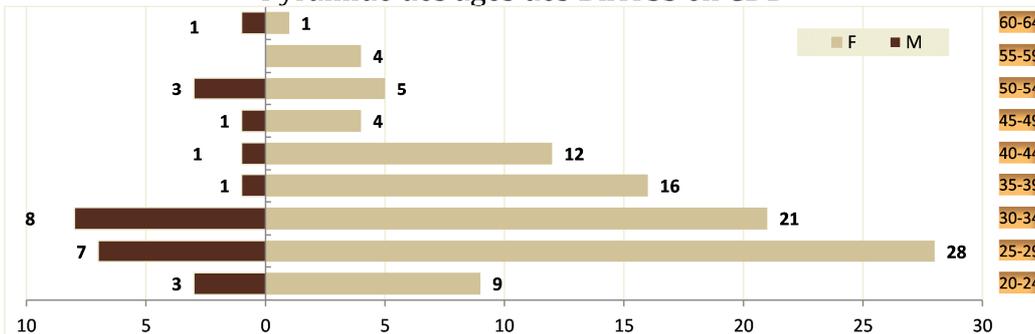
Pyramide des âges des enseignants contractuels



Pyramide des âges des BIATSS en CDI



Pyramide des âges des BIATSS en CDD



2.3 Répertoire des métiers

Existence d'un répertoire ministériel des métiers et, si oui, date de dernière mise à jour* (1)

⇒ Non applicable à l'établissement, donnée nationale

2.4 Agents non titulaires.

Nombre d'agents non titulaires (effectifs physiques, ETP, données par genre) répartis de la manière suivante :

— agents non titulaires sur emplois permanents, par type de besoins (en fonction des articles de la loi) et type de contrat (CDI, CDD) ;

⇒ Voir 111-Effectifs

— agents non titulaires recrutés pour des besoins temporaires, par type de besoins.

⇒ Voir 111-Effectifs ; indicateur à détailler par type de besoins

Distinguer les agents non titulaires à temps incomplet.

⇒ Nsp ; indicateur à construire

Nombre de passages de CDD en CDI dans l'année.

⇒ En 2014 il y a eu 1 passage de CDD en CDI

Nombre total d'agents éligibles à la titularisation au titre de la loi du 12 mars 2012.

⇒ En 2014 il y a eu 22 titularisations Sauvadet

Nombre de candidats inscrits aux concours ou examens de titularisation.

⇒ Non faisabilité de l'indicateur ; information non fiable

Répartition des titularisations par genre et par catégorie statutaire (A/B/C).

⇒ Voir 114-Embauches et départs, indicateur à détailler par catégorie hiérarchique.

2.5 Bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées

Effectifs physiques par catégorie hiérarchique et par corps.

Evolution du taux d'emploi sur trois ans.

	2013	2014	2015
Nombre de bénéficiaires	22	30	34
Nouvelles embauches	0	1	3

2.6 Tutelle des ministères sur leurs opérateurs* (1).

Nombre d'opérateurs dont établissements publics dérogatoires.

Effectifs globaux par type d'opérateurs dont établissements publics dérogatoires.

Parmi ces effectifs : part des agents issus de corps du ministère de tutelle, de corps d'autres ministères toutes voies confondues (affectation, détachement, mise à disposition), agents contractuels.

⇒ Indicateur non applicable à l'établissement

2.7 Flux entrants par genre, par catégorie, par corps, par voie d'accès.

⇒ Voir rapport de situation comparée, 114-Embauches et départs.

2.8 Flux sortants par genre, par catégorie et par circonstance.

⇒ Voir rapport de situation comparée, 114-Embauches et départs.

2.9 Avancements par genre.

⇒ Voir rapport de situation comparée, 116-Promotions.

2.10 Mobilité.

Nombre de postes publiés sur la BIEP sur le nombre total de postes publiés par la structure.

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

Nombre de recrutements consécutifs à une publication sur la BIEP.

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

2.11 Rémunérations.

Masse salariale en euros* (1) : ensemble des dépenses de rémunération et charges sociales (y compris CAS pensions) par programme.

⇒ Masse salariale 2014 : 73 073 820,85€ - Programme 150

Nombre d'agents bénéficiaires de la GIPA, par catégorie et par genre.

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

2.12 Temps de travail.

Dans le cadre de l'horaire variable, nombre total d'heures écriêtées rapporté au nombre total d'agents.

⇒ Indicateur non applicable à l'établissement

Informations relatives au temps partiel, par genre

⇒ voir Rapport de situation comparée ; 162-Temps partiel

Compte épargne temps

⇒ voir Rapport de situation comparée ; 113-Comptes épargne-temps

2.13 Risques professionnels.

Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service = 0

Nombre de décès imputables au service = 0

Nombre d'accidents du travail = 8

Accidents et maladies ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité (préciser : permanente ou temporaire) = 0

Taux de couverture des agents par un médecin de prévention = $120/1195 = 10\%$ (Personnes vues / Total agents)

Coût de la formation des membres des CHSCT = 0 € ; coût de la formation dans le domaine Hygiène et Sécurité = 14268€

Pourcentage de membres de CHSCT formés durant six jours = 0% (pas de formation spécifique pour les membres du CHSCT en 2014)

Nombre de jours d'arrêts pour maladie, rapporté au nombre total d'agents, en distinguant : congé pour maladie ordinaire, congé de longue maladie/congé de longue durée, accident du travail, maladie professionnelle.

	Congés pour raison de santé			
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne d'une absence
AENES	2	5	375	75
Bibliothèques				
ITARF	5	7	58	8
CDI	2	7	142	20
CDD besoin permanent				
CDD besoin temporaire				
ACCIDENT DE SERVICE / TRAVAIL	9	19	575	30
AENES				
Bibliothèques	1	1	71	71
ITRF	4	9	999	111
CDI	1	1	136	136
CDD besoin permanent				
CDD besoin temporaire				
CONGE LONGUE / GRAVE MALADIE	6	11	1206	110
AENES	34	73	489	7
Bibliothèques	18	55	397	7
ITARF	86	205	1343	7
CDI	23	103	971	9
CDD besoin permanent	4	7	43	6
CDD besoin temporaire	38	68	381	6
CONGE ORDINAIRE DE MALADIE	203	511	3624	7
TOTAL	218	541	5405	10

Nombre de demandes de visites spontanées au médecin de prévention pour 100 agents = 25/100

Nombre d'actes de violence physique envers le personnel (émanant du personnel, avec/sans arrêt de travail, émanant des usagers avec/sans arrêt de travail)

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

Taux de rotation : somme du nombre d'arrivées et du nombre de départs d'agents au cours de l'année, divisé par 2, rapporté à l'effectif moyen de l'année :

Taux de rotation des BIATSS titulaires = $((71 + 33)/2)/355 = 14,6\%$

2.14 Absences au travail.

Répartition du nombre total de journées d'absence des fonctionnaires et des agents non titulaires sur emploi permanent selon les motifs suivants :

- maladie ordinaire ;
- longue maladie (fonctionnaires), maladie de longue durée et pour grave maladie (ANT) ;
- congé de longue durée ;
- accident du travail imputable au service ;
- maladie professionnelle ;
- disponibilité d'office (état de santé incompatible avec la reprise du travail ou inaptitude physique pour exercice des fonctions).

Enseignants

	Congés pour raison de santé			
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne
Enseignants du 2nd degré	1	1	31	31
Enseignants chercheurs titulaires	1	2	44	22
CONGES ACCIDENT SERVICE	2	3	75	25
CG Ens. 2nd degré	1	4	365	91
CONGES LONGUE MALADIE	1	4	365	91
Enseignants du 2nd degré	4	14	120	9
Enseignants chercheurs titulaires	7	11	74	7
Contractuels	7	9	147	16
CONGES ORDINAIRE de MALADIE	18	34	341	10
TOTAL	21	41	781	19

BIATSS

	Congés pour raison de santé			
	Nb agents	Nb arrêts	Durée	Durée moyenne d'une absence
AENES	2	5	375	75
Bibliothèques				
ITARF	5	7	58	8
CDI	2	7	142	20
CDD besoin permanent				
CDD besoin temporaire				
ACCIDENT DE SERVICE / TRAVAIL	9	19	575	30
AENES				
Bibliothèques	1	1	71	71
ITRF	4	9	999	111
CDI	1	1	136	136
CDD besoin permanent				
CDD besoin temporaire				
CONGE LONGUE / GRAVE MALADIE	6	11	1206	110
AENES	34	73	489	7
Bibliothèques	18	55	397	7
ITARF	86	205	1343	7
CDI	23	103	971	9
CDD besoin permanent	4	7	43	6
CDD besoin temporaire	38	68	381	6
CONGE ORDINAIRE DE MALADIE	203	511	3624	7
TOTAL	218	541	5405	10

2.15 Formation.

2.15.1 Formation continue.

Nombre de journées de formation par catégorie, par genre et par type d'action (T1, T2, T3).

Domaines de formation professionnelle continue des BIATSS : répartition par genre et par catégorie

FORMATIONS		CATEGORIE A			CATEGORIE B			CATEGORIE C			ENSEMBLE			% Femmes
		H	F	S/TOTAL	H	F	S/TOTAL	H	F	S/TOTAL	H	F	TOTAL	
Accueil - sensibilisation à l'environnement professionnel	Stagiaires	5	17	22	0	11	11	4	22	26	9	50	59	84,7%
	Jours de formations	9	24	33	0	18	18	3	16	19	12	58	70	82,9%
Techniques juridiques	Stagiaires	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100,0%
	Jours de formations	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	100,0%
Techniques administratives et bureautique	Stagiaires	5	24	29	3	27	30	19	66	85	27	117	144	81,3%
	Jours de formations	3	31	34	3	34	37	13	90	103	19	155	174	89,1%
Informatique	Stagiaires	26	74	100	19	115	134	70	233	303	115	422	537	78,6%
	Jours de formations	40	64	104	28	93	121	63	202	265	131	359	490	73,3%
Formations techniques spécifiques aux missions de chaque ministère	Stagiaires	23	39	62	12	34	46	20	59	79	55	132	187	70,6%
	Jours de formations	31	52	83	17	40	57	26	56	82	74	148	222	66,7%
Service aux usagers	Stagiaires	5	19	24	3	17	20	10	22	32	18	58	76	76,3%
	Jours de formations	3	13	16	2	10	12	5	13	18	10	36	46	78,3%
Management - Gestion des Ressources Humaines	Stagiaires	3	4	7	0	2	2	0	2	2	3	8	11	72,7%
	Jours de formations	8	12	20	0	3	3	0	6	6	8	21	29	72,4%
Formations linguistiques	Stagiaires	6	24	30	2	36	38	5	31	36	13	91	104	87,5%
	Jours de formations	6	29	35	2	42	44	3	35	38	11	106	117	90,6%
ENSEMBLE DES DOMAINES DE FORMATION	Stagiaires	73	202	275	39	242	281	128	435	563	240	879	1119	78,6%
	Répartition par sexe	26,5%	73,5%		13,9%	86,1%		22,7%	77,3%		21,4%	78,6%		
	Nombre de jours	100	226	326	52	240	292	113	418	531	265	884	1149	76,9%
	Répartition par sexe	30,7%	69,3%		17,8%	82,2%		21,3%	78,7%		23,1%	76,9%		

Formations statutaire et professionnelle des BIATSS : répartition par type de formation

FORMATIONS	2010	2011	2012	2013	2014
FS : HORS PACTE	0	22	0	13	0
FPC T1 : Adaptation immédiate au poste de travail	772	542	1131	1120	949
FPC T2 : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers	58	53	36	79	81
FPC T3 : Développement ou acquisition de nouvelles qualifications	202	239	90	34	13
FP : PREPARATION EXAMENS ET CONCOURS	146	200	256	500	572
FP : Congé de formation				118	0
FP : VAE				5	0
FP : BILAN DE COMPETENCES		8			0
TOTAL	1178	1064	1513	1869	1615

Coût de la formation par catégorie et par genre.

Répartition des dépenses de formation 2014 par domaines de formation

DOMAINES	DEPENSES
Accueil des publics	1 750 €
Administration et institutions	- €
Applications de gestion	5 985 €
Langages et bases de données	1 498 €
Bibliothéconomie	1 775 €
Bureautique / Web	- €
Colloques, congrès, conférences	13 454 €
Environnement professionnel	11 053 €
Management	4 534 €
Formations juridiques	1 020 €
Gestion et comptabilité	3 047 €
Hygiène et sécurité	14 268 €
Langues étrangères	240 €
Préparation aux concours	1 600 €
Systèmes et réseaux	10 368 €
Technologies d'information et de communication	412 €
Communication	1 114 €
Formation de formateurs	- €
Maintenance des équipements et installations	703 €
TOTAL	72 821 €

Nombre d'agents n'ayant suivi aucune formation, par genre, par tranche d'âge et par catégorie.

⇒ Nsp ; Indicateur à construire

2.15.2 Formation initiale statutaire.

Nombre d'agents en formation initiale, par catégorie et par genre :

- après un concours externe ;
- après un concours interne ;
- après un troisième concours ;
- après changement de corps au choix ou sur examen professionnel.

⇒ En 2014 il n'y a pas eu de formation initiale statutaire

2.16 Relations professionnelles.

2.16.1 Instances de représentation et de concertation (article 15 du décret n° 82-447 modifié).

Niveau de déconcentration des CAP par catégorie statutaire* (1).

⇒ Indicateur non applicable à l'établissement

Répartition par genre des représentants du personnel (préciser titulaires et suppléants) par type d'instance (CT, CHSCT, CAP).

Composition du CHSCT en 2014 :

- Représentants de l'administration :
 - Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole
 - La Directrice Générale des Services (DGS) – Suppléante.
 - La Directrice des Ressources Humaines

- Représentants du personnel :
 - 2 représentants UNSA éducation et 2 suppléants
 - 2 représentants SGEN CFDT et 2 suppléants
- Représentants des usagers :
 - 2 représentants étudiants BOUGE TA FAC
 - 1 représentant étudiant UNEF.
- Membres permanents :
 - Le Médecin de prévention de l'Université ou son représentant
 - Les Conseillers de prévention.

Composition du CT en 2014 :

Le CT est constitué d'une part, de 10 représentants du personnel élus et d'autre part des représentants suivants de l'administration : le Président de l'université, ou la Directrice Générale des Services en qualité de suppléante et la Directrice des Ressources Humaines.

⇒ Indicateurs à décliner par genre

Nombre de réunions des instances représentatives du personnel par type (CT, CHSCT, CAP).

- ⇒ Le CHSCT s'est réuni 4 fois en 2014
- ⇒ Le CT s'est réuni 4 fois en 2014 (6 convocations dont 2 annulées).

Nombre de reconvoctions du CT rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation visée au I de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées en application du II de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 pour participer à une réunion de travail convoquée par l'administration ou à une négociation

⇒ nsp ; indicateur à construire

2.16.2 Congrès et organismes directeurs des syndicats (article 13 du décret n° 82-447 modifié).

Nombre de jours d'autorisations spéciales d'absence accordés pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat en application de l'article 13 du décret du 28 mai 1982

⇒ nsp ; indicateur à construire

2.16.3 Moyens humains accordés aux syndicats (article 16 du décret n° 82-447 modifié).

Nombre d'ETP de crédits de temps syndical effectivement utilisés (décharges + crédits d'heures)

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre d'ETP de crédits de temps syndical utilisés sous forme de décharges d'activité de service (DAS)

⇒ nsp ; indicateur à construire

2.16.4 Autres.

Locaux syndicaux mis à disposition des organisations syndicales (surface et valeur locative estimée pour l'année)

⇒ AF 128

Nombre de jours non travaillés pour faits de grève correspondant à un mot d'ordre national ou correspondant à un mot d'ordre local

⇒ nsp ; indicateur à construire

Nombre et nature des accords négociés

⇒ nsp ; indicateur à construire

2.17 *Action sociale.*

Exécution n — 1 en AE et CP et ventilation par nature de prestation (garde d'enfants, CESU, places en crèche, activités parascolaires, logement, restauration, aides financières, loisirs...) et de dépenses (titres II, III et V).

⇒ Voir rapport de situation comparée ; 163-Services de proximité

Nombre de bénéficiaires par type de prestation, le cas échéant répartition actifs/retraités, répartition par catégorie et par tranche d'âge en % des effectifs totaux pour chaque groupe.

⇒ Non applicable (faible effectifs)